

Un 100e prisonnier libéré grâce à son ADN !

Il y aurait de quoi décerner un prix Nobel de la paix au découvreur de l'ADN. La libération le mois dernier, en Indiana, d'un homme qui a passé 21 ans en prison pour un crime qu'il n'a pas commis, marque le 100e cas d'un Américain relâché en raison de tests génétiques...

L'homme en question s'appelle Larry Mayes, et son avocat n'a pas manqué de profiter de l'occasion pour taper sur le système judiciaire américain, qui a permis qu'un homme, aujourd'hui âgé de 52 ans, ait passé les 21 dernières années en prison, sous une accusation de viol pour laquelle il s'est toujours déclaré innocent. C'est l'analyse d'échantillons recueillis à l'époque sur le lieu du crime qui a permis de démontrer qu'ils ne correspondaient pas au bagage génétique —son ADN— de Larry Mayes.

"Cette révolution de l'ADN démontre clairement que notre système de justice criminelle n'est pas aussi fiable que nous l'avons toujours cru", a déclaré l'avocat, Peter Neufeld, un des fondateurs, il y a 12 ans, du Projet Innocence, fondé précisément dans le but de renverser de telles décisions. Le projet est sous l'égide de l'Ecole de droit Benjamin N. Cardozo, à New York.

Les deux premiers inculpés relâchés le furent dès 1989, mais pendant les années suivantes, il n'y en eut que deux par an, les juges n'ayant que tardivement accepté les tests d'ADN comme des preuves valables devant une cour. Aujourd'hui, on estime à 25 les projets, calqués sur celui de New York, qui se sont donnés la même mission aux quatre coins des États-Unis. La libération d'un 100e prisonnier faussement inculpé devrait leur donner un élan nouveau..

Par pascal Lapointe :
Sciencepresse

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 26 janvier 2002

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/1106-100e-prisonnier-libere-grace-a-son-adn.html>